

SÉMINAIRE « PENSER AVEC FREUD »
ANNÉE 2022-2023

RELIRE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

Document 48

CHAPITRE VII

B- LA RÉGRESSION

Dominique Scarfone

Cette section du Chapitre VII, intitulée « La régression » va nous retenir un peu plus longtemps que prévu parce que d'une part elle est très « touffue » et d'autre part, et pour la même raison, très importante pour notre recherche sur la pensée freudienne, sans parler des incidences que tout cela peut avoir sur la pratique de l'analyse. Je dois donc faire appel à votre attention patiente autant qu'à votre esprit critique afin qu'on ne s'égare pas dans les méandres théoriques ni qu'on cesse d'interroger Freud si besoin est.

Après avoir, dans la section précédente, montré quel est le véritable objet de l'analyse du rêve et avoir fait les comptes avec l'objection concernant l'oubli des rêves, Freud se sent désormais libre « d'entrer dans les investigations psychologiques pour lesquelles nous nous sommes depuis longtemps équipés » (586). Il commence donc par résumer les acquis du travail fait jusqu'ici (les italiques sont ajoutés par moi) :

- Le rêve est un acte psychique d'une importance pleine et entière;
- Sa *force de pulsion* est toutes les fois un souhait à accomplir; [Noter l'expression « force de pulsion ».]
- La méconnaissance de ce second point ainsi que les bizarries et absurdités du rêve proviennent de l'influence de la *censure psychique* qu'il a subie *lors de sa formation*;
- En plus de l'obligation de se soustraire à la censure, entrent en ligne de compte la nécessité de la condensation du matériel psychique, la prise en compte de la *présentabilité en images sensorielles*;
- Même si ce n'est pas toujours le cas, intervient aussi la prise en considération d'un aspect extérieur rationnel et intelligible du rêve finalement formé (élaboration secondaire).

Il reste, dit-il, à étudier la relation réciproque entre le souhait motivant le rêve et les quatre conditions présidant à sa formation (ici: censure, condensation, présentabilité et élaboration secondaire), mais ce qui est sûr est que « le rêve est à ranger dans l'ensemble de la vie d'âme ». (586). Le rêve est donc un acte psychique au plein sens du terme dont la formation échappe à l'intervention délibérative du moi conscient, mais qui nous offre une porte d'entrée dans l'atelier où il se forme, à la jonction entre le pré-conscient/conscient et l'inconscient.

Lisant l'énumération des acquis ci dessus, on se demande aussitôt: où est passé le déplacement? Pourtant, dans les chapitres précédents, on a eu la nette impression que le déplacement était d'une importance capitale (voir notamment la section B du chapitre VI). Ici, ou bien Freud assimile (non sans raison) déplacement et condensation, ou bien le déplacement est sous-entendu dans « l'obligation de se soustraire à la censure », puisque le déplacement est sans aucun doute un des grands mécanismes aboutissant à ce résultat.

Notons aussi que Freud parle de « censure psychique » et non de censure tout court. Peut-être l'expression vient-elle souligner qu'il ne s'agit pas de censure morale ni politique? Je veux dire par là que la censure psychique serait une censure objective, due aux « moyens de production » dont dispose le travail de rêve, et non le résultat d'un caviardage intentionnel, consécutif à la formation du rêve. Cela me semble conforté par l'expression complète utilisée par Freud : « ...la censure psychique qu'il a subie lors de sa formation. » Certes, on pourrait dire qu'un journaliste politique, par exemple, peut lui aussi s'auto-censurer au cours même de l'acte d'écrire son article, et donc que cet article subit aussi la censure « au moment de sa formation ». Mais nous avons bien vu que le rêve n'est pas formé par « quelqu'un », qu'il ne suit pas un plan comparable au plan d'écriture qu'aurait suivi le journaliste politique. Nous avons vu que le rêve se forme à *même les mécanismes de déformation*, et qu'il n'y pas à chercher quel serait le rêve non-déformé. La déformation, que l'on peut désigner métaphoriquement comme « censure », est le seul mode possible d'écriture du rêve en tant que rêve. Autrement, nous aurions affaire aux pensées de rêve telles quelles, si l'on peut dire « non-rêvées ».

Je m'attarde à ces considérations pour insister sur la grande nouveauté qu'apporte ici Freud. Une compréhension spontanée de cet apport, qui serait selon moi trompeuse, serait celle-ci : il y a des pensées de rêves; celles-ci sont traduites en images de rêve qui censurent ces pensées, mais on peut, grâce à l'interprétation, surmonter la censure et restituer les pensées de départ. Je dis que cette lecture serait trompeuse parce que cela laisserait supposer que les « pensées de départ » seraient là, déjà formées et en attente de transformation en images. Or, si on lit attentivement le résumé que fait Freud, il rappelle que « la force de pulsion [du rêve] est toutes les fois un souhait à accomplir ». Autrement dit, le rêve n'est pas un travail fait sur des pensées déjà pensées. Rêver, c'est l'effort de penser, et donc de souhaiter, durant le sommeil, c'est penser/souhaiter à nouveaux frais, si l'on peut dire, et non pas « réchauffer » les pensées du jour précédent. Reste, bien entendu, que les pensées de la nuit appartiennent au paysage psychique – au « mycélium » – du moment. Souvenons-nous que Freud considérait le rêve concerné par les dernières vingt-quatre heures approximativement et donc que les souhaits contenus dans les pensées de rêve sont en continuité avec ceux du jour précédent. C'est donc ainsi que le rêver trouve une « force de pulsion » dans le souhait à accomplir. Mais pour cette même raison on peut avancer que le motif de l'accomplissement de souhait n'est pas réservé au seul rêver. En découvrant que rêver est motivé par « un souhait à accomplir », Freud me semble ouvrir du même coup sur l'idée que ce n'est pas très différent du penser en étant éveillé, *si ce n'est que les moyens pour s'acquitter de la tâche sont différents pour cause de sommeil*; de sorte qu'il peut affirmer, à la fin du chapitre VI ce qui suit :

« [Le] travail de rêve s'éloigne alors beaucoup plus du modèle du penser vigile que ne l'ont estimé même ceux qui minimisent le plus résolument le fonctionnement psychique dans la formation du rêve. Ce n'est pas qu'il soit plus négligent, plus incorrect, plus oublieux, plus incomplet que le penser vigile; il est quelque chose qui qualitativement en est tout à fait distinct et qui d'emblée ne peut donc y être comparé. *Il ne pense, ne calcule, ne juge absolument pas, mais se borne à ceci : donner une autre forme.* On peut le décrire de façon exhaustive *si on ne perd pas de vue les conditions auxquelles doit satisfaire sa production.* » (558, italiques ajoutés)

Cette remarque conclusive à la fin du long chapitre sur le travail de rêve me semble des plus importantes même si, à première vue elle semble contredire l'idée que le rêve est un effort de penser durant le sommeil. Je crois donc que quand Freud affirme que *le travail de rêve « ne pense, ne calcule, ne juge absolument pas »* il veut dire que le travail de rêve ne pense pas... comme le penser vigile, puisque sa fonction se ramène à donner une autre forme. Ceci ouvre des questions plus larges, comme celle-ci : y aurait-il selon Freud, implicitement du moins, un penser de base, inconnaisable en lui-même et qui se manifeste soit par le penser vigile, soit par le travail de rêve, c'est-à-dire un penser sur le mode hallucinatoire? La question reste ouverte; en philosophie du langage l'hypothèse d'un [« language of thought »](#) avancée dans les années 1970 par Jerry Fodor n'a pas fait consensus.

Pour revenir à la question du souhait, je ne crois pas étirer trop le sens de ce mot si je dis que le penser ordinaire – éveillé ou endormi qu'on soit – vise toujours à se représenter accompli un certain souhait, fût-ce en le présentant par son contraire. Autrement dit, le principe plaisir est aux commandes, par différence avec le principe de réalité. J'emploie l'expression « le penser ordinaire » dans le sens précis de « penser suivant le principe de plaisir », ce qui est le cas la plupart du temps, puisque nous savons l'effort qu'il nous faut faire pour penser suivant le principe de réalité, c'est-à-dire penser de manière critique. En anglais le « *wishful thinking* » est vu comme un cas particulier du « *thinking* » ; mais je dirais que le *wishful thinking* est ce que nous faisons la plupart du temps, c'est-à-dire tant que nous ne nous arrêtons pas pour examiner de façon critique ce que nous sommes entrain de penser ou de dire. Que Freud ait découvert que le rêver est un « *wishful thinking* », cela s'explique aisément: c'est que durant le sommeil, les instances critiques sont assoupies. De plus, l'afflux de perceptions qui pourraient contredire le penser-souhaiter est fortement diminué. La « mise en scène » du rêve a ainsi toute liberté de représenter le souhaité comme accompli. Mais insistons sur ceci, que la tendance à souhaiter n'est pas spécifique au travail de rêve. Ce qui veut dire que les « pensées de rêve » véhiculent déjà en elles-mêmes les souhaits que le travail de rêve a pour tâche de montrer accomplies. Or Freud insiste que les pensées de rêve sont des pensées comme les autres; on est donc en droit de conclure que le rêve a pour effet de nous révéler que le penser ordinaire est bien lui aussi chargé de souhait et que c'est seulement le fait de se produire chez un être endormi qui nous montre cela avec plus de netteté.

On peut dire que souhaiter, au sens général, nous ne faisons que cela quand nous sommes dans ce que les neuroscientifiques contemporains appellent le « *default mode* » (qu'on peut

traduire par « modalité de base »), c'est-à-dire quand notre esprit n'est pas engagé dans une tâche spécifique. Cette modalité de base se rapproche de ce qu'on pourrait appeler simplement « être ». Penser, au sens plein, c'est autre chose qu'être. Hannah Arendt, qui a beaucoup réfléchi à la question, écrit ceci :

« [...] thinking is always out of order, interrupts all ordinary activities and is interrupted by them. »¹

C'est sans doute pourquoi Paul Valéry (que Hannah Arendt cite à la même page) a reformulé, en le critiquant, le fameux *Cogito* de Descartes. Au lieu de « Je pense, donc je suis », Valéry propose : « Parfois je pense, parfois je suis ».² Valéry écrira aussi :

« Je pense, donc je ne suis pas — je me distingue de tout ce qui est, je suis autre que ce qui est, et il n'y a pas d'être à me comparer. » (*Op. cit.* p. 1398.)

Lacan a exprimé quelque chose de semblable: « *je suis où je ne pense pas* » et « *je pense où je ne suis pas* ».³

Selon ces maximes, être et penser ne peuvent pas se produire simultanément ou au même endroit. Notons que cela résonne avec l'idée de Freud que *conscience et mémoire s'excluent mutuellement* : l'acte de conscience (chez Freud, toujours perception-conscience) se produit *au lieu* d'une remémoration. Cette idée est émise une premières fois par Breuer dans les *Études sur l'hystérie*, mais on la retrouve dans le chapitre de *L'interprétation du rêve* que nous sommes en train d'étudier. Quelques pages plus loin dans la section sur la régression que nous abordons en ce moment, Freud avance en effet cette idée :

« Si l'on pouvait confirmer que mémoire et qualité, pour la conscience, s'excluent l'une l'autre au niveau des systèmes Ψ , il s'ouvrirait des aperçus pleins de promesse sur les conditions de l'excitation neuronale. » (593)

Dans la note au bas de la même page, ajoutée en 1925, Freud mentionne que cette idée s'est affermie en lui, comme il l'écrira dans la « Note sur le bloc magique » publié en cette même année 1925 (OCP, XVII). Mais il l'avait aussi reprise et fortement affirmée cinq ans plus tôt, dans *Au-delà du principe de plaisir*, où il proposait une « affirmation relativement précise (...) la conscience apparaît à la place de la trace mnésique » (OCP, XV, p. 296). Phrase d'apparence sibylline, mais que Freud explicite aussitôt :

1. H. Arendt, *The Life of the Mind*, vol. 1, *Thinking*, p. 197.] Traduction : « la pensée est toujours déplacée (« hors d'ordre »), elle interrompt toutes les activités ordinaires et est interrompue par elles. »

2. Paul Valéry, *Cahiers*, Bibliothèque de la Pléiade, Vol. II, p. 1388.

3. Lacan, Séminaire *Logique du Fantasme*, Séance du 7 juin 1967, format électronique.

« Le système *Cs* se caractériserait donc par cette particularité que le processus d'excitation ne laisse pas en lui, comme il le fait dans les autres systèmes psychiques, une modification permanente de ses éléments, mais qu'il se volatilise pour ainsi dire dans le phénomène du devenir-conscient. » (OCP XV, 296.)

Chose à remarquer, le devenir-conscient fait en sorte que le processus d'excitation *se volatilise*. Il faudrait ici s'attarder à ce que comporte ce devenir-conscient pour avoir un tel effet économique qui ne semble pas très loin de la sublimation.

Cette proposition demande que l'on tienne compte d'un pré-requis de base que Freud avait discuté dans *L'interprétation du rêve* à la page déjà citée: que la conscience s'accompagne de la perception de *qualités*, de sorte qu'un élément refoulé qui fait retour à la conscience est d'abord dénué de qualité sensorielle comparativement aux perceptions (593). La conscience serait donc ici du côté du penser au sens plein du terme, et la mémoire du côté de l'être, c'est-à-dire de la réserve de traces d'expériences déjà vécues. Certes, ce rapprochement est sommaire, et la mémoire (c'est Freud lui-même qui nous le signale) ne doit pas être considérée comme une accumulation de « documents » qui gisent inertes. Mais on peut, *grosso modo*, ranger du côté de l'être la mémoire, le moi, le penser ordinaire et la « modalité de base », ce qui revient à souligner le côté où règne aussi la répétition, c'est-à-dire une certaine *persistence*, avec une nette tendance à « revenir au même », ce qui se manifeste par exemple dans ce qu'on appelle le caractère.⁴ Le penser au sens plein, lui, est toujours « hors d'ordre », si l'on reprend le mot de Arendt; il est le contraire de la répétition et de la persistance; il ne se produit que comme interruption, nécessairement en rupture avec l'*habitus*.

*

Après ce détour, reprenons le fil de la section B. Freud revient au rêve de l'enfant qui brûle; il y voit là aussi, banalement, un accomplissement de souhait: en ne se réveillant pas, le père se trouve à prolonger pour quelques instants au moins la vie de son enfant puisque celui-ci peut lui parler. Le compromis consiste en ceci, qu'en lui parlant, l'enfant lui signale aussi la réalité des événements: « je brûle » :

« La pensée du rêve aurait été: Je vois une lueur venant de la chambre où le cadavre repose. Peut-être un cierge est-il tombé, et l'enfant brûle! »

Donc, pensée bien ordinaire, bien arrimée à la matérialité des faits perçus, même si elle survient alors que le père est assoupi.

« Le rêve restitue le résultat de cette réflexion sans le modifier [l'idée que l'enfant brûle est préservée dans le rêve], mais en le présentant en une situation qui doit être appréhendée au présent et avec les sens, comme une expérience vécue à l'état de

4. Dans « Remémoration, répétition et perlaboration », Freud donne le caractère comme un exemple de répétition.

veille.⁵ Mais c'est là le caractère psychologique le plus général et les plus frappant du rêver; une pensée, d'ordinaire la pensée souhaitée, est objectivée dans le rêve, présentée comme scène ou, à ce que nous croyons, vécue. » (587, entre crochets, mes remarques personnelles).

Notons que Freud ne s'attarde pas, dans ce passage, à analyser le contenu du rêve en fonction de ce qui serait la dynamique particulière du rêveur. Il se contente d'observer comment le travail de rêve opère:

« ...on remarque bien que la forme d'apparition de ce rêve est marquée de deux caractères presque indépendants l'un de l'autre. L'un est la présentation de la pensée comme situation au présent, avec omission du "peut-être"; l'autre est sa transposition en images visuelles et en paroles. » (587)

Ces deux caractères sont tous les deux typiques, mais la transposition en images peut d'une part survenir dans des situations autres que le rêve (rêverie diurne, hallucinations et visions normales ou pathologiques) et d'autre part, peut ne pas se produire dans le rêve (Freud donne l'exemple de son rêve « Autodidasker »). Au contraire, le caractère de « situation au présent » est constant.

« Le présent est la forme temporelle sous laquelle le souhait est présenté comme accompli. » (588)

Encore faudrait-il se demander à quelle sorte de « présent » nous avons affaire. Dans l'usage courant, l'idée du présent est inséparable de celle du futur et du passé; il y a une notion de perspective temporelle. Dans la présentation du souhait comme accompli, il n'y a que du présent; le temps est comme aplati, la perspective entre passé et futur est absente. Le terme d'actuel pourrait donc se substituer ici au mot « présent », pour signaler que sa temporalité est « toujours maintenant ».

Cela étant dit, c'est quand même la transposition en images qui retient l'attention, puisque

« il reste que ce caractère du rêve, là où il survient, nous apparaît comme le plus remarquable [...]. Mais sa compréhension exige une discussion de plus grande portée. » (588)

C'est bien là le projet que poursuit Freud dans cette section du chapitre VII. Projet qui requiert d'introduire le concept de régression.



5. Curieusement, Freud ne souligne pas cette autre pensée qui s'est glissée dans le rêve: "je voudrais que mon fils soit encore vivant". Il dira deux paragraphes plus loin que dans ce rêve l'accomplissement de souhait joue un rôle accessoire.